

Déviations 07/2022

Un aperçu des déviations du **14 février 2022** au **20 février 2022** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
14/02/2022	LUN	25/25R	19/19	0600-0753	Vent au sol supérieur aux limites du vent latéral pour le PRS.
			25R/25R	1400-1449	NOTAM A0361/22 entre 14H00 et 15H00 la piste 25L/07R était fermée.
16/02/2022	MER	25/19,25R	25/25R	2300-0000	Prévision du vent au sol 250° 22kts rafales 40kts jusqu'à 09H00. Le vent latéral dépasse les limites sur la piste 19.
17/02/2022	JEU	25/19,25R	25/25R	0000-0600	Suite.
18/02/2022	VEN	25/19,25R	25L/19	0220-0307	Intrus dans les environs de Brucargo. La piste 25R était temporairement fermée.
		25/25R	19/25R	0900-1010	Conditions météorologiques à l'aéroport.
19/02/2022	SAM	25/19,25R	25/25R	1600-1719	Trop de vent latéral sur la piste 19 (21kts à 15H29).
			25/25R	2039-2300	Pour raison de vent en altitude et de cisaillement ('windshear') augmentant le risque de go-around avec possible convergence avec les décollages 19.
20/02/2022	DIM	25/19,25R	25/25R	0636-1600	Trop de vent latéral sur la piste 19.
		19/19	25/25R	2300-0000	Vent 270° 31kts rafales 69kts.



Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles National

Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval versprekt, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de luchthaven Brussel National

